

SFP

Syndicat de la Fonction Publique

Aupupu Nō te Tura ō te Ti'a-'ohipa ā te Hau



CONFÉDÉRATION des SYNDICATS



INDÉPENDANTS de POLYNÉSIE



OTAHI



à

**Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement  
Et tout particulièrement madame Nicole BOUTEAU**

### **Lettre ouverte**

« *Ce serait criminel...* » Tel est actuellement le positionnement du gouvernement de la Polynésie française quant à la succession d'évènement ayant mené au dépôt d'un recours par une intersyndicale sur un point spécifique des mesures proposées pour faire face au coronavirus.

Tout d'abord, soyons clairs, seuls les salariés sont concernés par le recours que nous avons déposé. Ni les patentés ni les entreprises ne seront impactées, contrairement à ce que vous avez affirmé.

Madame Bouteau, vous qui êtes en charge des relations avec les partenaires sociaux, vous avez établi clairement qu'il existe à vos yeux deux types de partenaires sociaux.

Ceux qui, patrons, sont dignes à vos yeux de siéger en PC de crise. Patrons que vous avez donc associés à la trituration de la demande initiale des syndicats (qui était la mise en place d'une indemnité **sans conditions** pour les travailleurs qui verraient leur contrat suspendu).

Et les autres, ceux que vous estimez pouvoir publiquement calomnier par vos élucubrations quant au caractère « *criminel* » que représente... le dépôt d'une requête en justice.

Car la crise du coronavirus ne saurait faire oublier l'injustice de la mesure que vous avez proposée : les droits acquis à congés payés ne peuvent être une variable d'ajustement économique, puisqu'ils ne sont pas un critère objectif et rationnel de discrimination entre salariés.

D'ailleurs, madame la ministre du travail, il se trouve que vous disposez également du portefeuille du tourisme... Qui fera vivre les pensions de famille après la crise ? Les touristes étrangers, qui ont déserté nos îles ? Ou alors les salariés (s'ils ne sont pas privés de leurs congés) ?

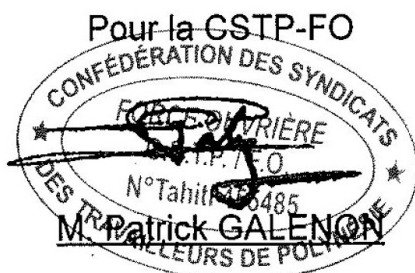
Ne parlons même pas du fait qu'alors même que la crise battait son plein, vous avez fait le choix d'imposer une énième dépense supplémentaire à la Caisse de Prévoyance Sociale sans lui fournir aucune recette en contrepartie... **La Polynésie n'est pas propriétaire de la CPS.**

Quid donc, quand les caisses de la CPS seront vides ? Quid des retraités qui en dépendent, quid du fonctionnement de l'hôpital ?

Au vu de cela, nous vous disons donc simplement : si le gouvernement est prêt à discuter et à revoir sa loi du pays sur certains points que nous critiquons, et à cesser de privilégier certains partenaires sociaux par rapport à d'autres, nous serions, nous, prêts à retirer ce recours.

Et pour conclure, nous citerons Lounès Matoub : « *Celui qui ne sait rien est un imbécile, celui qui sait et ne dit rien est un criminel.* »

Papeete, le 27 avril 2020



Pour la CSIP

M. Patrick TAAROA

Pour OTAHI

Mme Lucie TIFFENAT

Pour O OE TO OE RIMA

M. Atonia TERIINOHORAI

Pour le SFP

M. Vadim TOUMANIANTZ